Positionnement du bureau du Groupe addap 13

« LAÏCITÉ ET VIVRE ENSEMBLE »

C onvictions et valeurs portées par l'association

Le conseil d'administration du groupe addap13 en accord avec la direction générale de l'association souhaite rappeler son profond attachement aux convictions et valeurs inscrites dans son projet associatif et énumérées ci-dessous.

- Tout individu a droit à l'éducation.
- Chaque personne est un tout, qui n'est réductible ni à ses actes ni à ses symptômes.
- Toute personne et son environnement social ont des ressources et des potentialités.

Des valeurs :

- Le respect des personnes et de leur dignité.
- Le respect de la laïcité républicaine.
- Le refus de toute discrimination.
- Un engagement citoyen au plus proche de la jeunesse.

Le socle de référence des actions menées et développées par l'association a pour objectifs de renforcer le mieux vivre ensemble et d'accompagner sur leur territoire de vie les personnes fragiles ou vulnérables.
Pour ce faire, il nous apparaît fondamental d'énoncer à nouveau notre positionnement sur la mise en œuvre du respect des droits des personnes en référence à la laïcité, valeur commune défendue par la République et garantissant la liberté d'opinion et de croyance de chacun.

POSITIONNEMENT DU BUREAU DE L'ADDAP13 LAÏCITÉ ET VIVRE ENSEMBLE

Nous rappelons que :

- Notre association exerce une mission d'intérêt général qui ne revêt pas le caractère d'une mission de service public.
- La laïcité est un principe d'organisation supérieur de l'Etat. De ce fait sa déclinaison telle que prévue dans les services publics ne peut se transférer en l'état et à l'identique aux structures privées.
- Les professionnels sont au cœur des lieux de vie des jeunes et doivent de ce fait respecter les croyances de chacun.
- L'organisation collective impose des limites et nécessite de laisser les croyances à l'extérieur de la structure.

Nous affirmons que :

- Les équipes éducatives ont un rôle et une fonction primordiale dans la construction de ces futurs adultes qui bâtiront le monde de demain. Il est nécessaire d'avoir conscience que l'impact des adultes reste premier sur la construction de la société de demain.
- La vulnérabilité des jeunes et des adultes accompagnés impose aux professionnels d'être dans une neutralité complète. L'exemplarité des professionnels dans ce domaine reste primordiale.
- Le vivre ensemble se pense positivement et amène le respect de toutes les croyances et de toutes les religions. La tolérance vis-à-vis des expressions individuelles des personnes accompagnées reste le principe. La reconnaissance de l'autre dans sa singularité est une de nos valeurs.
- C'est la dimension collective qui peut amener une limitation dans l'expression individuelle.
- La légitimité du travail social réside dans la maîtrise par chacun de son rôle et de sa place. Respecter la place et la fonction de chacun permet de rappeler les missions fondamentales des professionnels tout en ayant une attention particulière sur les choix posés par les jeunes et/ou les familles.

Nous souhaitons qu'un travail soit mené par la direction générale sur les points suivants :

- La différence de réponse et d'organisation entre l'individuel et le collectif.
- Les attentes et obligations respectives vis-à-vis des salariés et des usagers.
- L'acceptation des croyances de chacun tout en permettant à chaque personne de développer les autres facettes de sa personnalité. Quelle dialectique mettre en place quand une personne résume son identité à sa seule religion ?
- La promotion d'outils pédagogiques à destination des professionnels.

Le bureau du Groupe addap13
Mise à jour février 2017.